



## DÉCLARATION FNEC-FP-FO au CAEN DU 13 décembre 2017

### Académie de BESANCON

Mesdames et messieurs les membres du CAEN,

Tout d'abord, la Fédération Nationale de l'Enseignement de la Culture et de la Formation professionnelle Force Ouvrière constate que le gouvernement reste sourd aux revendications des **fonctionnaires** et des agents publics. Blocage du point d'indice, rétablissement du jour de carence, report des maigres mesures indiciaires prévues par le PPCR tandis qu'est maintenu l'allongement de carrière et la nouvelle évaluation des enseignants, hausse de la CSG non compensée de manière pérenne, suppression de 150 000 contrats aidés et de 120 000 postes de fonctionnaires...

Ensuite, concernant les personnels des **lycées**, et en particulier les professeurs de classe de terminale, ils s'interrogent sur l'impact de leurs avis donnés sur les vœux d'orientation notamment à l'université. En effet, sur les filières déjà en tension, la sélection sera toujours présente, mais pour les autres filières ces avis auront également un effet de sélection. Par ailleurs il est demandé aux professeurs principaux de terminale plus d'implication dans l'orientation des élèves. Il est prévu deux temps forts d'orientation, et à cet effet le doublement de professeurs principaux dans ces classes.

La FNEC FP FO espère que cette nouvelle mission n'augure pas d'un transfert de compétence des CIO vers les établissements scolaires comme la transformation de l'annexe du CIO de Gray en simple point accueil peut le laisser penser.

De nombreuses questions techniques se posent encore sur la procédure de vœux et d'orientation post bac qui inquiètent les personnels autant que la réforme du bac et sa « modularisation » annoncée.

La FNEC FP FO rappelle ici son attachement aux diplômes nationaux et au maintien du baccalauréat comme premier grade universitaire garantissant l'accès de tous les bacheliers, sur tout le territoire, aux filières post-bac et aux établissements de leur choix. Elle revendique l'ouverture de places supplémentaires en 1<sup>er</sup> cycle post bac et refuse l'instauration de blocs de compétences à la place des diplômes.

Enfin, alors que les « consultations » sur l'avenir de la **formation professionnelle** sont en cours, les propositions des Régions de France et des branches professionnelles qui souhaitent obtenir le pilotage et la gouvernance de la formation professionnelle menacent à nouveau l'enseignement professionnel.

En effet, transférer l'ensemble des compétences en matière de formation professionnelle initiale reviendrait à abandonner l'ambition d'une scolarisation commune pour tous les jeunes. Ce serait développer des mécanismes strictement utilitaristes et à court terme en réduisant l'offre des formations à celles répondant aux besoins immédiats des entreprises d'un territoire. Alors que, « les deux tiers des métiers qui seront exercés par les écoliers actuels n'existent pas encore... » et que « selon l'Insee, un actif entrant sur le marché du travail changera en moyenne 4,5 fois d'employeur »

Le projet de carte des formations présenté récemment par le Rectorat et la Région le confirme. Il revient à réduire les capacités d'accueil d'environ 150 élèves, soit la suppression de l'équivalent de cinq classes, des lycées professionnels et à programmer leur transfert vers l'apprentissage. Nous refusons la logique de ce projet qui met en concurrence les voies de formation et réduit les choix d'orientation des jeunes franc-comtois.

Alors que le premier axe du projet académique 2015 – 2019 qui vise à « assurer un parcours de réussite à chaque élève » appelle à « valoriser la voie professionnelle » et à « soutenir [son] dynamisme dans sa mission de formation, d'insertion professionnelle et d'accompagnement des mutations économiques », force est de constater qu'il y a encore loin de la parole aux actes.

Certes, nous ne pouvons qu'être d'accord lorsque vous déclarez (page 18) que « l'action du CDRFOP vise à doter les individus [...] d'une solide formation de base (constituée d'enseignements généraux et techniques, d'apports culturels) »

Mais, alors que « ces métiers nécessitent un niveau de formation plus élevé et le plus souvent accompagné de compétences dites transversales telles que la prise de responsabilité, l'autonomie, ou encore l'adaptabilité »

alors qu'il « convient d'endiguer les phénomènes de décrochage scolaire et universitaire »

alors que « l'élévation du niveau de qualification et notamment l'accès des bacheliers professionnels aux sections de techniciens supérieurs est également une priorité de ce CDRFOP »,

nous considérons que l'enseignement professionnel public initial et laïque doit continuer à jouer un rôle central à travers la transmission des savoirs généraux et professionnels dans la préparation de **tous** les élèves aux métiers, aux poursuites d'études et à la vie citoyenne.

Voilà pourquoi, la FNEC FP FO affirme, dans la continuité des mandats de sa confédération, son opposition résolue à toute remise en cause, pour le fusionner ou le remplacer par l'apprentissage, de l'enseignement professionnel national public et laïque, sous statut scolaire.